

Mardi 13 novembre 2018

CONCERTATION/RYTHMES EDUCATIFS

Une démarche exemplaire de démocratie participative

La Ville de Rouen a fait le choix d'une large concertation sur les rythmes éducatifs tout au long de l'année 2018, associant les familles et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, pour une mise en application à la rentrée scolaire 2019. Le dépouillement de la consultation organisée en octobre a été effectué le lundi 12 novembre en présence d'un huissier de justice. Le scénario avec une semaine à 4 jours d'école est arrivé en tête avec 64,2% des voix exprimées.

RAPPEL DE LA DEMARCHE

Suite au décret du 27 juin 2017, le Gouvernement a choisi de ne pas choisir en laissant à chaque commune la responsabilité de déroger ou non à l'organisation de la semaine scolaire en 4 jours et demi. En cohérence avec le Projet Educatif de notre Territoire (PEDT) signé avec l'Etat pour trois ans (2016/2019), la Ville de Rouen n'a pas souhaité remettre en cause l'organisation en 4 jours et demi jusqu'au terme du PEDT actuel.

Afin de respecter les engagements signés et pour prendre le temps de la réflexion, ayant le souci premier de l'intérêt des enfants, la Ville de Rouen a choisi d'organiser une concertation pendant toute l'année 2018, démarche participative exemplaire s'inscrivant dans l'ADN de la majorité municipale en matière de concertation et de co-élaboration avec les habitants, et permettant au plus grand nombre de pouvoir s'exprimer et de prendre part au débat.

Une série de réunions publiques, un débat avec experts, des réunions de proximité dans les écoles et un questionnaire ont été proposés tout au long de l'année scolaire 2017/2018. A l'issue de cette concertation, une consultation des parents, enseignants et personnels municipaux concernés a été organisée en octobre. Ils devaient faire leur choix parmi trois scénarii qui étaient apparus les plus pertinents à l'issue des précédentes étapes de cette concertation.

RESULTAT DE LA CONSULTATION

Le dépouillement de cette consultation a été effectué le lundi 12 novembre 2018 en présence d'un huissier de justice. Il faut se réjouir de la mobilisation importante des parents, enseignants et personnels municipaux lors de cette consultation, avec une participation de 44,7% (si l'on prend en compte les enveloppes arrivées hors délai, ce taux est de 46,34%).

INSCRITS : 9 836

SCENARIO A (4,5 jours) : 977 (23%)

VOTANTS : 4 398

SCENARIO B (4 jours) : 2 728 (64,2%)

EXPRIMES : 4 249

SCENARIO C (5 matins/3 a-m) : 544 (12,8%)



« Nous nous félicitons de la forte mobilisation des parents, enseignants et personnels municipaux lors de cette consultation. Impliquer les habitants et les acteurs concernés dans les décisions municipales, comme nous avons l'habitude de le faire à Rouen grâce à la volonté de la majorité municipale, est la bonne méthode. Nous tenons également à saluer le remarquable travail effectué depuis bientôt un an par les services de la Ville, notamment les agents de la Direction des temps de l'enfant, qui ont permis la réussite de cette démarche exemplaire. Le sujet sera évoqué lors du prochain Conseil municipal afin de valider l'organisation de la prochaine rentrée. Pour sa part, la majorité suivra bien évidemment le résultat clair issu de la démocratie participative. Le travail va désormais se poursuivre pour préparer ce changement d'organisation, en lien avec les enseignants, les agents de la Ville et les responsables de l'Education nationale, afin de proposer un dispositif prenant en compte les attentes de chacun. Les parents, les conseils d'école et les associations qui accompagnent les activités périscolaires seront bien entendu associés à la préparation de la rentrée 2019 », assurent **Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Frédéric MARCHAND, Adjoint en charge des écoles, et Jean-Michel BEREGOVOY, Adjoint chargé de la Coordination des outils de la démocratie participative et de la politique de proximité.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53